

Les logements partagés pour les aînés

Se préoccupant de l'isolement des aînés en Wallonie, le Député régional Monsieur Philippe KNAEPEN, a interrogé le Ministre Maxime PREVOT sur les réflexions du groupe de travail mis en place pour voir aboutir des initiatives de logement partagé.

Le Ministre a rappelé que ce groupe de travail « logement et vieillissement » avait été mis en place suite à la fin du dispositif pilote « accueil familial des aînés ».

Pour rappel ce dispositif prévoyait la possibilité pour une famille d'accueillir, dans sa maison, un aîné « isolé ».

Ce dispositif n'a pas pu être opérationnel vu les nombreux freins de la réglementation au niveau de la domiciliation, au niveau du statut fiscal et du statut social des personnes concernées.

Le groupe de travail issu du comité de concertation qui a travaillé sur cette question du domicile a invité l'administration à étudier cette thématique en lien avec les nouvelles formes d'habitats alternatifs à l'attention des aînés.

C'est ainsi qu'un état des lieux non exhaustif des services proposés à nos aînés en matière de logement a été réalisé et que différents acteurs concernés (cabinets, administrations et associations) se sont réunis. Lors de la rencontre de ces différents acteurs, il a été proposé de partir d'un concept global pouvant inclure les différents types d'habitats (alternatif, participatif, groupé, intergénérationnel,...) plutôt que de partir d'une liste qui ne serait pas exhaustive et risquerait de freiner l'innovation et l'originalité de certains types de projets.

Ce groupe de travail « logement et vieillissement » a sollicité l'avis du Ministre Furlan quant à cette proposition de mettre en place un label relatif aux habitats solidaires avec pour objectif de favoriser ce type de structures tout en assurant la sécurité sociale et juridique des usagers.

A notre connaissance, le Ministre Furlan n'a pas encore donné sa réponse.

Et le Ministre a terminé sa réponse en faisant état d'initiatives telles que les projets « Abbeyfield, « Un toit deux âges », « la Maison Biloba »,... et en rappelant que la problématique du logement des aînés est complexe étant donné qu'elle demande une transversalité entre les politiques du logement, de la santé, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Lien vers cette question parlementaire sur le site de la Wallonie :

https://www.parlement-wallonie.be/content/print.php?print=interp-questions-voir.php&id_doc=71985&type=28
